**RECUEIL DU CONSENTEMENT POUR LA PUBLICATION DE VIDEOS SUR INTERNET**

*(Nom et Prénom)* :

*Nom et prénom du responsable légal (si la personne identifiée est mineure)*:

Déclare accepter que les organisateurs du concours vidéo « Vidé’eau »

* Symcéa : sous l’autorité de sa directrice Madame CHERIGIE Valérie
* Commission Locale de l’Eau de la Canche sous l’autorité du Président Monsieur TETARD Ghislain
* Commission Locale de l’Eau de l’Authie sous l’autorité de son Président Monsieur TRUNET Jean-Marc

Procèdent à la publication de la vidéo réalisée dans le cadre du concours « Vidé’eau » dans laquelle je suis identifiable (visage, indication des nom et prénom, fonctions en bandeau de la vidéo) sur les sites internet suivants :

* Le site du SAGE de la Canche
* Le site du SAGE de l’Authie
* Le site du Symcéa

**Finalités de ce traitement :**

Le concours vidéo « Vidé’eau » et la publication des vidéos lauréates sur internet sont organisés dans le cadre de la communication organisée autour de la consultation du public sur le projet de schéma directeur d’aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022 – 2027.

**Catégories de données collectées :**

* Identité visuelle (visage, corps, éléments de contexte)
* Nom et prénom apposés en bandeau de la vidéo le cas échéant
* Fonctions exercées le cas échéant

**Retrait du consentement :**

Seul le participant au concours a la possibilité de retirer sa candidature au concours.

**Durée de publication sur internet :**

Les vidéos lauréates du concours seront publiées sur les sites internet suscités pendant une durée de deux mois.

**Joindre une photocopie de la pièce d’identité**

Fait à -----------------------------, le ---------------------------------------

Signature---------------------------------------------